

BULLETIN D'ADHESION 2012



Prénom, Nom du Père :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Prénom, Nom de la Mère :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

liste rouge

OUI

NON

E-mail :

Prénom Nom Sexe Date de Naissance (de tous les enfants vivant au foyer)

Caisse allocataire : CAF MSA
Autre.....

Enfants à naître :

Date d'accouchement prévue :

Type de multiples : Jumeaux Triplés Plus :.....

Votre grossesse est elle : Spontanée Assistée (Induction, FIV ou Autre)

Antécédents de multiples dans la famille :

OUI NON

Comment avez-vous connu l'association ?

Acceptez-vous de paraître dans l'annuaire de l'association locale

OUI NON

(Annuaire uniquement réservé aux membres de l'association)

Seriez-vous prêt à aider et/ou vous impliquer dans l'association ?

OUI NON

Pour quelles activités ?.....

Devenir administrateur, intervenir sur des missions ponctuelles, etc.

Acceptez-vous que l'on publie toutes photos (de vous et de votre famille) **prises lors de nos manifestations ou en notre possession**

OUI NON

BULLETIN D'ADHESION 2012

La famille adhère à JUMEAUX et PLUS, l'association des Côtes d'Armor pour l'année 2012

Elle règle son adhésion :

- 26€ par foyer où les multiples sont nés après le 31/12/2006
- 13 € par foyer où les multiples sont nés avant le 31/12/2006
- 10 par foyer où les multiples sont nés avant le 31/12/2003

Uniquement par chèque, à l'ordre de "Jumeaux et plus, l'association des Côtes d'Armor"

Elle doit fournir une copie du livret de famille ou des extraits de naissance dès son adhésion et par la suite à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.

Conformément à l'article 1^{er} du Code de la famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

En disposition de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (en gras dans le questionnaire) votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT
à la gestion courante de votre association "Jumeaux et Plus"
à la Fédération "Jumeaux et Plus"
à l'Union Départementale des Associations Familiales
à l'Union Nationale des Associations Familiales

L'adhésion à l'association "Jumeaux et Plus" comprend l'abonnement à Multipl'infos, bulletin de la Fédération "Jumeaux et Plus" expédié en publipostage.

La loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du Président de :

"Jumeaux et Plus, l'Association des Côtes d'Armor" 40, rue de la Ville Goualt - 22590 Pordic

Fait à

le

Signature

Bulletin à retourner à

Amandine Burat de Gurgy
27 lotissement prajou
22450 Pommerit Jaudy

Prénom, Nom du Père :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Prénom, Nom de la Mère :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

liste rouge

OUI

NON

E-mail :

Prénom Nom Sexe Date de Naissance (de tous les enfants vivant au foyer)

Caisse allocataire : CAF MSA

Autre.....

Enfants à naître :

Date d'accouchement prévue :

Type de multiples :

Jumeaux

Triplés

Plus :.....

BULLETIN D'ADHESION 2012

Votre grossesse est elle : **Spontanée** **Assistée** (Induction, FIV ou Autre)
 Antécédents de multiples dans la famille : **OUI** **NON**
 Comment avez-vous connu l'association ?

Acceptez-vous de paraître dans l'annuaire de l'association locale **OUI** **NON**
(Annuaire uniquement réservé aux membres de l'association)

Seriez-vous prêt à aider et/ou vous impliquer dans l'association ? **OUI** **NON**
 Pour quelles activités ?.....
Devenir administrateur, intervenir sur des missions ponctuelles, etc.

Acceptez-vous que l'on publie toutes photos (de vous et de votre famille) **prises lors de nos**
 manifestations ou en notre possession **OUI** **NON**

La famille adhère à JUMEAUX et PLUS, l'association des Côtes d'Armor pour l'année 2010
 Elle règle son adhésion :

- **26 €** par foyer où les multiples sont nés après le 31/12/2006
- **13€** par foyer où les multiples sont nés avant le 31/12/2006
- **10€** par foyer où les multiples sont nés avant le 31/12/2003

Uniquement par chèque, à l'ordre de **"Jumeaux et plus, l'association des Côtes d'Armor"**

Elle doit fournir une copie du livret de famille ou des extraits de naissance dès son adhésion et par la suite à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.

Conformément à l'article 1^{er} du Code de la famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

En disposition de l'article 27 de la loi Informatique et Liberté du 6 Janvier 1978, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (en gras dans le questionnaire) votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées **UNIQUEMENT**
à la gestion courante de votre association " Jumeaux et Plus "
à la Fédération " Jumeaux et Plus "
à l'Union Départementale des Associations Familiales
à l'Union Nationale des Associations Familiales

L'adhésion à l'association " Jumeaux et Plus " comprend l'abonnement à Multi'infos, bulletin de la Fédération " Jumeaux et Plus" expédié en publipostage.

La loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du Président de :
" Jumeaux et Plus, l'Association des Côtes d'Armor " 40, rue de la Ville Gouault - 22590 Pordic

Fait à

le

Signature

Bulletin à retourner à

Amandine Burat de Gurgy
 27 lotissement prajou
 22450 Pommerit Jaudy